

BE-A0523_723048_806501_FRE

Inventaire des archives de la commune
d'Oteppe. Dépôt 2021, 1812-1977 (1981)



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Noms.....	7
Historique.....	7
Vissoul.....	7
Oteppe.....	8
Compétences et activités.....	9
Organisation.....	10
Archives.....	10
Historique.....	10
Acquisition.....	12
Contenu et structure.....	13
Contenu.....	13
Conseil communal et Collège des bourgmestre et échevins.....	13
Finances et fiscalité.....	13
Patrimoine.....	14
Etat civil.....	14
Population.....	14
Elections.....	15
Affaires militaires.....	16
Travaux publics.....	16
Enseignement.....	16
Bienfaisance ou assistance publique.....	16
Culte.....	17
Langues et écriture des documents.....	17
Sélections et éliminations.....	17
Accroissements/compléments.....	17
Mode de classement.....	18
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	21
I. Généralités.....	21
A. Conseil communal.....	21
B. Collège des bourgmestre et échevins.....	21
C. Répertoire.....	21
D. Correspondance générale.....	21
E. Responsabilité, contentieux et actions en justice.....	21
5 - 11 Dossiers relatifs aux contentieux entre la commune et divers administrés. 1958-1981.....	21
II. Organisation et personnel.....	23
A. Organisation et membres des organes politiques.....	23
B. Personnel des services.....	23
1. Statut du personnel, traitements et autres règlements.....	23
2. Effectifs, registres du personnel et autres états généraux.....	23
3. Dossiers du personnel administratif et technique.....	23
4. Dossiers du personnel ouvrier.....	24

5. Dossiers du personnel de police.....	24
24 - 25 Expéditions d'arrêtés du gouverneur provincial relatifs aux nominations pour le poste de cantonnier-garde champêtre chargé d'entretenir les chemins empierrés de la commune d'Oteppe. 28 janvier 1866, 23 juin 1870.....	24
6. Dossiers du personnel enseignant.....	24
32 - 40 Dossiers individuels. 1961-1976.....	25
III. Patrimoine.....	27
A. Généralités.....	27
B. Biens immobiliers.....	27
C. Biens mobiliers.....	29
IV. Finances et fiscalité.....	30
A. Comptabilité du receveur.....	30
1. Comptes et pièces justificatives.....	30
66 - 74 Comptes annuels de la commune d'Oteppe. 1819, 1833-1879, 1882, 1892-1893, 1967-1968.....	30
2. Entrée en fonction du receveur.....	30
B. Impositions et taxes.....	31
79 - 80 Doubles des rôles de la commune d'Oteppe. 1876-1886, 1897.....	31
C. Dépôt de l'Administration du Cadastre.....	31
V. Population.....	33
A. Registres et mouvements de la population.....	33
87 - 104 Registres de la population. 1847-1856, 1867-1980.....	33
91 - 92 1911-1920.....	33
93 - 94 1921-1930.....	33
95 - 97 1931-1947.....	33
98 - 100 1948-1960.....	33
101 - 102 1961-1970.....	34
103 - 104 1971-1980.....	34
105 - 106 Index des registres de la population. [1867-1890], [1911-1920]....	34
107 - 110 Registres des entrées et sorties de la commune d'Oteppe. 1926- 1977.....	34
107 - 108 1926-1960.....	34
B. Recensements et autres états de la population.....	35
C. Étrangers.....	35
VI. Élections.....	36
VII. Affaires militaires et guerres.....	37
A. Service militaire.....	37
119 - 172 Dossiers relatifs aux levées de milice. 1923-1977.....	37
173 - 200 Dossiers relatifs aux levées de milice de la commune de Vissoul. 1924-1952.....	40
B. Milices bourgeoises.....	42
VIII. Ordre et sécurité publics.....	43
IX. Santé publique.....	44
A. Généralités.....	44
B. Contrôle des établissements dangereux, insalubres et incommodes.....	44
207 - 208 Dossiers relatifs aux demandes pour l'établissement de réservoirs à gaz propane. 1969-1970.....	44
X. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme.....	45
A. Travaux aux bâtiments, monuments et installations immobilières diverses....	45
1. Bâtiments scolaires.....	45

211 - 213 Expéditions d'arrêtés de la Députation permanente. 17 juin 1857, 1er mai 1867, 9 septembre 1875.....	45
2. Bâtiments du culte.....	46
B. Travaux et inspection de la voirie (y compris les ponts, les quais).....	46
1. Généralités.....	46
223 - 225 Expéditions d'arrêtés de la Députation permanente. 26 août 1867, 6 août 1884, 1er juillet 1896.....	46
2. Voirie communale (y compris les ponts, les égouts, etc.) et voirie vicinale..	47
229 - 230 Expéditions d'arrêtés de la Députation permanente. 18 octobre 1851, 4 décembre 1872.....	47
231 - 233 Expéditions d'arrêtés du ministre de l'Intérieur. 23 mars 1846, 16 août 1847, 9 août 1857.....	47
C. Travaux et inspection des cours d'eau.....	49
D. Services d'utilité publique.....	50
1. Distribution d'eau.....	50
2. Distribution d'électricité.....	50
258 - 259 Dossiers relatifs aux enquêtes de commodo et incommodo introduites par l'Association liégeoise d'électricité (ALE). 1971, 1973.....	50
3. Éclairage public.....	50
4. Téléphone.....	51
5. Transports en commun.....	51
E. Aménagement du territoire.....	51
1. Plans communaux.....	51
2. Permis.....	51
267 - 268 Registres des alignements. 1906-1968.....	51
3. Permis de lotir.....	51
4. Infractions.....	52
XI. Enseignement.....	53
A. Généralités.....	53
B. Cadre général.....	53
C. Bâtiments.....	54
D. Finances.....	54
E. Avantages sociaux.....	54
XII. Affaires sociales.....	55
XIII. Tutelle sur le Bureau de bienfaisance et la Commission d'assistance publique.....	56
A. Bureau de bienfaisance.....	56
1. Généralités.....	56
2. Personnel.....	56
3. Patrimoine.....	56
4. Finances.....	56
5. Exécution des tâches.....	56
B. Commission d'assistance publique.....	57
1. Généralités.....	57
298 - 299 Registres aux délibérations d'Oteppe. 1960-1977.....	57
2. Personnel.....	57
3. Patrimoine.....	57
4. Finances.....	58
311 - 312 Budgets annuels. 1967-1977.....	58
313 - 314 Comptes annuels. 1967-1976.....	58
315 - 324 Pièces justificatives aux comptes. 1965-1973, 1976.....	58
5. Exécution des tâches.....	59
XIV. Relations avec la fabrique d'église.....	61

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Commune Oteppe. Dépôt 2021

Période:
1812 - 1977

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0523.8161

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 333.00
- Etendue inventoriée: 4.15 m

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Liège

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Dans le respect de la réglementation en vigueur et sous réserve d'éventuelles modifications, les archives (hormis les registres de la population, des étrangers et de l'état civil) de plus de 30 ans et ne contenant pas de données à caractère personnel sont librement consultables. Dans le cas d'archives de plus de 30 ans et contenant des données à caractère personnel, une autorisation du Collège communal est nécessaire. Cette autorisation n'est plus nécessaire lorsque les archives contenant des données à caractère personnel ont plus de 100 ans.

Les règles spécifiques de consultation des registres de la population et des registres des étrangers sont fixées de la manière suivante : les registres clôturés depuis plus de 120 ans sont librement consultables à des fins généalogiques ou historiques ou à d'autres fins scientifiques tandis que les registres clôturés depuis moins de 120 ans ne sont pas consultables. Seuls des extraits peuvent éventuellement être délivrés moyennant une autorisation écrite du Collège communal et dans le respect de la législation en vigueur.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État. Pour le cas plus particulier des registres de la population et des registres des étrangers, des reproductions peuvent être délivrées pour les seuls registres clôturés depuis plus de 120 ans.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOMS

Commune d'Oteppe
Commune de Vissoul

HISTORIQUE

VISSOUL

La Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795), en vigueur lors de l'annexion par la France (1er octobre 1795), avait instauré des " municipalités de canton ". Entre 1795 et 1800, Vissoul dispose d'un agent municipal et d'un adjoint, chargés de l'administration des affaires purement locales. La réunion des agents municipaux à Ciplet, chef-lieu du canton, constitue la municipalité de canton. Le 30 avril 1796, le chef-lieu du canton est transféré de Ciplet vers Burdinne. En application de la loi concernant la division du territoire de la République et l'administration du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), Vissoul devient une commune à part entière. En 1802, elle est intégrée dans le canton de justice de paix d'Avennes, puis de Hannut à partir du 25 avril 1920 ¹. La commune fait partie du département de l'Ourthe (1795-1814), puis de la province de Liège. Elle fait également partie de l'arrondissement administratif de Huy et de l'arrondissement judiciaire de Waremme, puis de Huy à partir du 18 mars 1800. Vissoul relève par ailleurs du canton de milice d'Avennes à partir du 10 février 1817, puis de Héron à partir du 21 février 1822, de Couthuin à partir du 20 janvier 1824 et à nouveau de Héron à partir du 25 octobre 1870 ². Concernant le patrimoine religieux, l'ancienne chapelle du Crucifix est décrite sur les cartes de Ferraris de 1750 comme étant la " chapelle de Vissoul ". Datant des XVIe et XVIIe siècles, elle a été reconstruite à plusieurs reprises vers 1850 et au XXe siècle ³. Le village est traversé par La Burdinale ⁴. Sa population est de 94 habitants en 1806, 215 en 1846, 265 en 1910 et 193 en 1947 ⁵. La loi du 22 juillet 1952 ⁶ annexe la commune de Vissoul (178 habitants au 31 décembre 1951) à la commune d'Oteppe (486 habitants au 31 décembre 1951). L'exposé des motifs du projet de loi indique que cette fusion était jugée indispensable par le gouvernement vu que " la commune de Vissoul ne

1 VRIELINCK S., De territoriale indeling van België (1795-1963), Louvain, 2000, 3 volumes.

2 Idem.

3 Histoire et patrimoine des communes de Belgique, Province de Liège, Bruxelles, 2011, p. 115.

4 DE SEYN E., Dictionnaire historique et géographique des communes belges, Turnhout, s.d., p. 1410-1411.

5 VRIELINCK S., De territoriale...

6 Moniteur belge du 15.08.1952.

possède ni église, ni école, ni cimetière ; ces différents services sont assurés par la commune d'Oteppe et Vissoul intervient actuellement à raison d'1/5 des charges ; mais cette situation n'est plus équitable [...]. Elle ne possède pas non plus de maison communale et les bureaux de l'administration se trouvent au domicile particulier du secrétaire communal. Les deux localités en cause ont toutes deux un caractère exclusivement agricole et un seul garde champêtre pourrait assurer la surveillance des terres cultivées. Elles sont alimentées en eau potable par des puits et des fontaines et sont, en ce qui concerne la distribution d'énergie électrique, desservies par la même association intercommunale d'électricité " 7.

OTEPPE

La Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795), en vigueur lors de l'annexion par la France (1er octobre 1795), avait instauré des " municipalités de canton ". Entre 1795 et 1800, Oteppe dispose d'un agent municipal et d'un adjoint, chargés de l'administration des affaires purement locales. La réunion des agents municipaux à Ciplet, chef-lieu du canton, constitue la municipalité de canton. Le 30 avril 1796, le chef-lieu du canton est transféré de Ciplet vers Burdinne. En application de la loi concernant la division du territoire de la République et l'administration du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), Oteppe devient une commune à part entière. En 1802, elle est intégrée dans le canton de justice de paix d'Avennes, puis de Hannut à partir du 25 avril 1920 ⁸. La commune fait partie du département de l'Ourthe (1795-1814), puis de la province de Liège. Elle fait également partie de l'arrondissement administratif de Huy et de l'arrondissement judiciaire de Waremme, puis de Huy à partir du 18 mars 1800. Oteppe relève par ailleurs du canton de milice d'Avennes à partir du 10 février 1817, puis de Héron à partir du 21 février 1822, de Couthuin à partir du 20 janvier 1824 et à nouveau de Héron à partir du 25 octobre 1870 ⁹.

Au début du XIXe siècle, des carrières sont exploitées sur le territoire de la commune. Par après, l'élevage et l'agriculture ont constitué les seules ressources du village. Les habitants y cultivent des céréales et des betteraves sucrières. D'après le recensement de 1970, plus de la moitié de la population active travaille encore dans ce secteur et plus d'un tiers des habitants ont un emploi en dehors de la commune ¹⁰.

En ce qui concerne le patrimoine, l'église Saint-Michel a fait l'objet d'une reconstruction en 1700 sur d'anciennes fondations avant d'être restaurée en 1832 par l'architecte E. Vierset. Actuellement, l'ancien château d'Oteppe, datant des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, est devenu un centre de vacances. La commune abrite également de nombreuses fermes des XVIIe et XVIIIe siècles ¹¹.

7 Documents parlementaires, Sénat, session 1951-1952, n° 460, 10 juillet 1952, p. 1.

8 VRIELINCK S., De territoriale...

9 HASQUIN H., Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative, t. 2 : Wallonie-Bruxelles, Bruxelles, 1980, p. 1158.

10 Idem.

11 Idem ; Histoire et patrimoine des communes..., p. 115.

Le village est traversé par La Burdinale ¹².

Le village compte 458 habitants en 1806, 616 en 1846, 734 en 1910, 568 en 1930, 481 en 1947, 646 en 1961 et 573 en 1976 ¹³.

Le 1er janvier 1977, la commune d'Oteppe est fusionnée avec les communes de Burdinne, Lamontzée et Marneffe pour former l'actuelle commune de Burdinne.

La fusion forme une entité de 2.226 habitants pour 3.259 hectares et est justifiée en ces termes dans le rapport au Roi précédant l'arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites : " Communes rurales et de résidence de la vallée de la Burdinale, ayant émis le vœu de fusionner. Ces communes se situent sur un même axe routier et elles sont desservies par une même ligne d'autobus. Les populations ont le même mode de vie, elles rencontrent des problèmes identiques et ont la même mentalité " ¹⁴.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le décret du 14 décembre 1789 relatif à la constitution des municipalités jette les bases de l'organisation municipale. Il fixe également le rôle qu'elles doivent remplir :

" Article 49. Les corps municipaux auront deux espèces de fonctions à remplir ; les unes propres au pouvoir municipal ; les autres, propres à l'administration générale de l'État, et déléguées par elle aux municipalités.

Article 50. Les fonctions propres au pouvoir municipal, sous la surveillance et l'inspection des assemblées administratives, sont : de régir les biens et revenus communs des villes, bourgs, paroisses et communautés ; de régler et d'acquitter celles des dépenses locales qui doivent être payées des deniers communs ; de diriger et de faire exécuter les travaux publics qui sont à la charge de la communauté ; d'administrer les établissements qui appartiennent à la commune, qui sont entretenus de ses deniers, ou qui sont particulièrement destinés à l'usage des citoyens dont elle est composée ; de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics.

Article 51. Les fonctions propres à l'administration générale, qui peuvent être déléguées aux corps municipaux pour les exercer sous l'autorité des assemblées administratives, sont : la répartition des contributions directes entre les citoyens dont la communauté est composée ; la perception de ces contributions ; le versement de ces contributions dans les caisses du district ou du département ; la direction immédiate des travaux publics dans le ressort de la municipalité ; la régie immédiate des établissements publics destinés à l'utilité générale ; la surveillance et l'agence nécessaires à la conservation des propriétés publiques ; l'inspection directe des travaux de réparation ou de reconstructions des églises, presbytères, et autres objets relatifs au service du

12 DE SEYN E., Dictionnaire historique..., p. 1036.

13 HASQUIN H., Communes de Belgique..., p. 1158.

14 Arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites, Moniteur belge, 25 septembre 1975.

culte religieux ¹⁵".

Après l'indépendance de la Belgique, la Constitution belge du 7 février 1831 confie les intérêts exclusivement communaux à des conseils communaux élus directement, mais réserve le contrôle de leurs actes au Roi ou au pouvoir législatif, notamment pour empêcher qu'ils ne sortent de leurs attributions ou ne portent atteinte à l'intérêt général. La Constitution confie également aux autorités communales la rédaction des actes de l'état civil et la tenue des registres. Enfin, le Congrès national déclare qu'il est nécessaire de pourvoir par des lois séparées à l'organisation provinciale et communale.

La loi communale du 30 mars 1836 constitue le fondement du droit communal belge contemporain. Constamment adaptée, certains de ses articles demeurent en vigueur dans la nouvelle loi communale (NLC) de 1988 et dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) de 2004.

ORGANISATION

La manière dont les communes sont organisées est déterminée par la loi communale du 30 mars 1836.

Celle-ci prévoit l'existence d'un corps communal regroupant des conseillers, un bourgmestre et des échevins. Ils forment le Conseil communal. Le bourgmestre et les échevins, dont le mode de désignation a évolué au cours du temps, composent le Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal. À côté de ces fonctions politiques, chaque commune dispose d'un secrétaire et d'un receveur. Les commissaires de police et, dans certaines localités, les gardes champêtres se partagent les attributions en matière de police.

Les rapports annuels sur l'administration et la situation des affaires de la commune dressés en exécution de l'article 70 de la loi communale donnent un aperçu de l'organisation de chaque administration communale. Une copie de ces rapports était envoyée au Gouvernement provincial. Enfin, les registres aux délibérations du Conseil communal et du Collège constituent la source par excellence pour décrire l'organisation de la commune et son histoire.

ARCHIVES

HISTORIQUE

L'article L1123-28 du CDLD dispose : " Le collège communal veille à la garde des archives et des titres ; il en dresse les inventaires en double expédition, ainsi que des chartes et autres documents anciens de la commune, et empêche qu'aucune pièce ne soit vendue ou distraite du dépôt ". Cette disposition reprend *mutatis mutandis* les dispositions de l'article 100 de la loi communale de 1836 (devenu l'article 132 de la NLC). Une circulaire ministérielle du 9 janvier 1839 précise que la maison communale est le lieu le plus propre au dépôt des archives communales. La loi du 24 juin 1955 relative aux archives place les archives des communes sous la surveillance de

15 Pasinomie, 1re série, t. 1er, Lois françaises, Bruxelles, 1833, p. 66.

l'archiviste général du Royaume ou de ses délégués. Elles ne peuvent être détruites sans que la commune n'ait obtenu l'autorisation de l'archiviste général du Royaume ou de ses délégués.

La mise en œuvre de ces dispositions et les mesures de sauvegarde ou de gestion des archives sont rarement documentées. Cet aperçu se base donc en ordre principal sur les rapports sur l'administration et la situation des affaires de la commune, sur les dossiers centraux des communes d'Oteppe et de Burdinne et enfin sur des renseignements glanés dans le présent fonds.

Le 6 septembre 1962, le Collège communal confirme son choix de déposer aux Archives de l'État à Liège l'ensemble des archives historiques n'ayant plus d'utilité administrative ¹⁶. Ces archives, ayant fait l'objet d'un premier dépôt ¹⁷, ont été réintégrées dans le présent inventaire.

Un état partiel du fonds est connu grâce à l'inventaire des documents du 27 juin 1977 remis par M. Wegria, secrétaire sortant de la Commission d'assistance publique, à son successeur. Ce relevé mentionne la présence de trois classeurs : un classeur relatif aux biens immobiliers, baux de location et listes des locataires, un autre concernant les assistances, le minimex et le Fonds commun et un dernier concernant la Commission d'assistance publique (hospitalisations et homes). On retrouve en outre des budgets pour les années 1971 à 1977, un registre aux délibérations et une farde contenant un résumé des affaires en cours et des stocks d'imprimés ¹⁸.

Deux autres relevés, datant du 23 et 27 juin 1977, nous donnent un aperçu des documents conservés. Il s'agit des inventaires des archives remises par la Commission d'assistance publique d'Oteppe au Centre public d'aide sociale de Burdinne. Ils mentionnent la présence de registres aux délibérations pour les années 1919 à 1970 pour Oteppe et pour les années 1932 à 1950 pour Vissoul, de comptes (1968 à 1976), de budgets (1968 à 1977), de livrets de mandats de paiement (1968 à 1977), de dossiers de vente de terrains (1963, 1973 et 1977), d'un dossier relatif à la location du droit de chasse, d'un dossier relatif à des rapports annuels et à la composition des anciennes commissions d'assistance publique, de conventions avec les commissions d'assistance publique de Huy et de Liège, d'un dossier relatif à la location de terres et de fermages, de correspondance, d'un dossier de traitement des secrétaires et du receveur, d'une facture d'achat d'une armoire avec rayons, d'un dossier de nomination de M. Melin au poste de secrétaire définitif, des dossiers individuels de MM. Sacré, Melin, Noël et Dardenne et enfin de dossiers divers. Parmi les documents qui ne sont pas parvenus aux Archives de l'État, on peut citer le registre aux délibérations d'Oteppe du 6 février 1919 au 12 février 1960, le dossier de nomination de M. Melin, les dossiers individuels de différents membres du personnel et le dossier de traitement des secrétaires et du receveur ¹⁹.

Un rapport d'inspection de Pierre Bauwens réalisé le 27 juin 1990 permet de donner un aperçu de la conservation des documents. Il mentionne que les archives sont conservées en bon ordre dans des boîtes d'archives avec un

16 ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, Dossiers centraux, dossier " Commune d'Oteppe ".

17 HANSOTTE G., Inventaire des archives communales déposées aux Archives de l'État à Liège, t. 6, Bruxelles, 1962, p. 33-34.

18 Consulter le n° 302 de cet inventaire.

19 Consulter le n° 303 de cet inventaire.

classement propre à l'administration. Les archives sont réparties dans deux locaux communaux et le secrétaire communal en a la charge " quand il en a le temps " ²⁰.

En vue de valoriser son patrimoine communal et de garantir sa pérennité, la commune a signé, en date du 28 mai 2019, une convention de partenariat avec les Archives de l'État. Celle-ci charge l'équipe du projet " Archives locales de Wallonie " de préparer le dépôt des fonds communaux antérieurs à la fusion en procédant à un tri et en rédigeant les inventaires. C'est également dans le cadre de cette collaboration que des archives postérieures à 1976 sans plus d'utilité administrative ou juridique et sans intérêt historique ont été détruites en parfaite concertation avec les différents services communaux et avec l'autorisation de l'archiviste général du Royaume.

ACQUISITION

Les archives de la commune d'Oteppe ont fait l'objet d'un premier dépôt aux Archives de l'État à Liège le 15 septembre 1962. Un second dépôt a été inscrit au registre des acquisitions des Archives de l'État à Liège le 6 décembre 2021 sous le n° 23/2021/0032.

20 AÉL, Dossiers centraux, dossier " Commune de Burdinne " ; BAUWENS P., Les archives des communes et des CPAS de l'arrondissement judiciaire de Huy. Rapport d'inspection, Bruxelles, 1996, p. 25-27 (Miscellanea Archivistica Studia, 82).

Contenu et structure

CONTENU

Les archives décrites dans cet inventaire ont trait au fonctionnement et aux activités de la commune d'Oteppe entre 1812 et 1981. Le fonds contient en effet quelques dossiers commencés avant la fusion des communes et continués après le 1er janvier 1977, comme un dossier relatif à un contentieux concernant la renonciation du droit de préemption que plusieurs locataires détiennent sur des biens appartenant à la commune (n° 11), un dossier relatif à la participation de la commune à la Société nationale des distributions d'eau (SNDE) et au projet de mise en place d'un service régional de la Mehaigne inférieure (n° 253) et un registre de la population (n° 103 et 104).

Les documents antérieurs aux années 1840 sont peu nombreux. Il s'agit d'un registre aux délibérations du Conseil municipal et du Conseil communal (n° 1), d'un registre aux délibérations du Collège échevinal (n° 2), de comptes annuels (n° 66 et 67), d'un registre d'inscription des hommes désignés pour le service par le Conseil de milice, d'un registre des hommes aptes au service militaire et registre aux délibérations du Conseil municipal (n° 115) et de listes alphabétiques des militaires inscrits à la milice nationale (n° 116).

Procédons par grandes séries d'archives :

CONSEIL COMMUNAL ET COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

On appelle Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal la réunion des bourgmestre et échevins chargés de l'administration de chaque commune. Le bourgmestre et les échevins, agissant ensemble et indivisément, procèdent par voie de délibération. Ils constituent un corps délibérant du pouvoir exécutif et non pas un pouvoir délibérant législatif, tel que l'est le Conseil communal. Les actes posés par le Collège ne font généralement qu'administrer, exécuter ou appliquer les lois et règlements à des cas particuliers ou à des individus déterminés, sauf le droit de réglementation résultant d'une délégation. Toutes les décisions importantes prises par le Collège et les délibérations du Conseil sont consignées dans deux séries de registres. Ces registres aux délibérations permettent normalement de suivre l'évolution de la politique locale et la gestion des affaires communales, depuis les premières années du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

FINANCES ET FISCALITÉ

Les finances communales occupent une part importante de l'activité de l'administration et constituent un élément particulièrement important des archives. Chaque année un budget est établi par le Collège, mis à l'approbation du Conseil et soumis à l'autorité de tutelle. Par la suite, une comptabilité précise des dépenses et des recettes est tenue par le receveur communal. Toutes les initiatives et les activités menées par les autorités communales se

retrouvent dans ces dossiers. Le moindre engagement financier donne lieu à des contrats, factures et mandats de paiement de toute nature. Les pièces justificatives aux comptes ne sont toutefois pas toutes conservées et pour les périodes récentes, un tri est opéré par l'archiviste, qui ne conserve finalement que les dossiers les plus significatifs et une année type par législature, permettant au chercheur d'évaluer correctement l'évolution à long terme des finances communales.

Si la gestion financière nous renseigne sur tous les aspects des activités communales, elle génère aussi de nombreux documents très utiles pour connaître les personnes qui habitent la localité. L'administration perçoit en effet sur les habitants des taxes et des impôts divers. Elle tient à cet effet des rôles de contribuables, qui complètent les informations individuelles reprises dans les registres de la population. Les propriétés foncières sont également taxées et chaque commune dispose de registres et de plans cadastraux, déposés par les services du Cadastre, qui donnent une idée fort précise de l'organisation de l'espace et de la structure de la propriété immobilière. On peut suivre par ce biais l'histoire d'une habitation ou d'un terrain au cours des ans et en connaître les propriétaires successifs.

PATRIMOINE

Le patrimoine communal se compose de nombreux biens immobiliers divers. Il existe donc dans les archives d'importants dossiers relatifs à l'acquisition, à l'échange, à l'expropriation ou à la vente de biens communaux ou encore de dossiers constitués dans le cadre des ventes de coupes de bois. En règle générale, les principaux édifices du village sont aussi propriété communale : l'église, le presbytère, l'école et le cimetière nécessitent ainsi un coûteux entretien et des travaux réguliers que l'on peut suivre d'année en année à l'aide des dossiers constitués et conservés par l'administration.

ETAT CIVIL

L'état civil a été institué en France par décret du 20 septembre 1792. À partir de cette date, dans chaque commune, l'officier de l'état civil consigne dans des registres distincts tenus en double les naissances, les mariages et les décès intervenus sur le territoire communal au cours de l'année. Il tient aussi un registre pour les publications de mariages. L'officier de l'état civil clôture ses registres en fin d'année et transmet un exemplaire au greffe du tribunal de première instance de l'arrondissement, avec le registre aux publications de mariages, tenus en un unique exemplaire. L'exemplaire communal est encore aujourd'hui conservé par la commune afin d'éviter la présence dans le même bâtiment des deux exemplaires.

POPULATION

Depuis 1847, les communes doivent tenir un répertoire de l'ensemble des

habitants ayant leur résidence habituelle dans la commune. Ces registres de population, actes authentiques et publics renouvelés après chaque recensement décennal, rendent compte de la composition de chaque famille, de l'identité des individus et des mouvements qui interviennent, tels qu'arrivées dans la commune, départs, naissances, mariages ou décès. Dans le fonctionnement journalier de l'administration communale, ces registres servent à l'établissement des travaux de statistique (pour les opérations de recensement et l'établissement des mouvements annuels d'émigration et d'immigration), à la révision des listes électorales (pour les chambres, le conseil provincial, le conseil communal, les conseils de prud'hommes, les conseils de l'industrie et du travail), à l'organisation de la police (pour les recherches sur l'identité des délinquants), de la milice et de la garde civique (le service de la garde civique est dû par celui qui a une résidence réelle), à la détermination du domicile de secours des indigents et des enfants qui ont droit à l'instruction gratuite, à la participation à l'affouage, etc.

Pour l'historien, ces registres sont d'un grand intérêt pour toutes les données socioéconomiques et démographiques qu'ils renferment (avec les nom et prénoms, le lieu et la date de naissance, l'état civil, le domicile légal, la profession, la fonction ou la position, la nationalité et des renseignements relatifs à la milice, à la garde civique ou encore au casier judiciaire).

La tenue des registres de la population rentre dans les tâches de l'administration générale de la commune, donc dans les attributions du Collège communal. Aux termes de l'article 1er de l'arrêté royal du 30 décembre 1900, c'est désormais l'officier de l'état civil qui est chargé de faire observer exactement tout ce qui concerne leur tenue. Les registres obligatoires sont le registre principal, les registres d'entrée et de sortie des habitants. Enfin, les règlements imposent la confection d'un index ou répertoire des noms des habitants. Depuis le début des années 1980, les registres de population tendent à disparaître au profit de bases de données informatiques établies en connexion avec le registre national des personnes physiques.

ELECTIONS

C'est au niveau communal que sont constituées les listes des électeurs pouvant participer aux scrutins nationaux, provinciaux ou communaux. L'administration conserve ainsi des dossiers concernant les personnes éligibles et les candidats, les électeurs, le déroulement des différentes élections et généralement les résultats des élections communales, ainsi que l'installation des nouveaux conseils et collèges communaux. La teneur des listes électorales varie dans le temps en fonction de la législation en vigueur. Les listes d'électeurs sont vérifiées et modifiées périodiquement en fonction des revenus déclarés des habitants et, plus tard, sur base de leur domicile légal, de leur citoyenneté belge ou européenne, et d'éventuelles restrictions temporaires de leurs droits politiques, dues à une condamnation judiciaire ou à une incapacité mentale. La révision des listes électorales donne souvent lieu à des contestations, qui sont soumises aux cours et tribunaux.

AFFAIRES MILITAIRES

C'est sur base des registres de l'état civil et de population que sont établis les registres de milice et les dossiers qui les accompagnent. Jusqu'à la suspension du service militaire obligatoire en 1994, on dressait chaque année la liste des jeunes hommes en âge d'être appelés. Selon les époques, ces candidats miliciens pouvaient échapper au service militaire en fonction d'un tirage au sort favorable, d'une exemption pour cause physique ou d'une objection de conscience. Des motifs divers permettaient aussi d'obtenir un sursis et de retarder l'enrôlement. Les dossiers constitués à cet effet sont généralement conservés, mais il faut souligner qu'ils peuvent faire largement double emploi avec ceux qui existent au niveau provincial ou national.

TRAVAUX PUBLICS

La commune s'occupe de tout ce qui concerne l'infrastructure, les voiries ou les bâtiments publics communaux soit en tant que principal maître d'œuvre de certains projets, soit en tant qu'associée aux travaux menés par les autorités provinciales, nationales et plus tard régionales. L'établissement de la distribution d'eau potable, l'électrification des campagnes et l'installation progressive du téléphone ou de la télédistribution constituent une vaste entreprise qui modifie considérablement l'existence des populations rurales.

ENSEIGNEMENT

L'organisation de l'enseignement primaire constitue un secteur important de la politique communale au cours des XIXe et XXe siècles. Les archives communales conservent divers dossiers relatifs à l'organisation générale, au personnel enseignant, aux bâtiments scolaires et au matériel didactique. Des listes d'écoliers sont dressées annuellement ce qui permet de suivre la scolarisation de la jeunesse locale.

BIENFAISANCE OU ASSISTANCE PUBLIQUE

Dès le début du XIXe siècle, un Bureau de bienfaisance est institué dans chaque commune. Il s'occupe de soulager les habitants les plus pauvres et prend en charge certains frais récurrents comme ceux liés à la scolarisation des enfants, aux soins médicaux, aux domiciles de secours, à l'internement de déficients mentaux ou encore à l'éducation d'orphelins dans des établissements spécialisés, situés en général en dehors de la commune. Certains de ces organismes bénéficient des largesses de bienfaiteurs et sont en mesure de créer sur le territoire communal une œuvre de bienfaisance spécifique, principalement un home pour personnes âgées. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des institutions de bienfaisance et en contrôlent l'essentiel des activités. Aux

bureaux créés en 1800 succèdent les commissions d'assistance publiques (CAP) en 1925, puis les centres publics d'aide sociale (CPAS) en 1977, devenus centres publics d'action sociale en 2004.

CULTE

Sous Napoléon Bonaparte, la vie religieuse est réorganisée sur des bases nouvelles. L'Église catholique occupe une place prépondérante. Elle bénéficie en priorité des mesures prises par l'empereur visant à restituer aux paroisses tout ou une partie des biens qu'elles possédaient avant la Révolution et d'en assurer la gestion rationnelle. Des institutions publiques, les fabriques d'églises, sont instituées par un décret du 30 décembre 1809, afin de prendre en charge l'organisation matérielle du culte. Si la majorité des églises appartient à la commune, qui en assure la restauration et l'entretien, les fabriciens se chargent d'administrer les biens propres de la paroisse. Ils se chargent également de subvenir aux frais du culte tels que le luminaire ou une partie du mobilier et de l'aménagement intérieur. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des fabriques d'églises et en contrôlent l'essentiel des dépenses. Quant aux ministres du culte, ils sont payés directement par l'État, mais reçoivent parfois un supplément de traitement de la commune et entretiennent avec les autorités municipales des relations étroites, qui reflètent généralement fort bien l'évolution des rapports complexes entre l'Église et l'État aux XIXe et XXe siècles.

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Toutes les pièces sont en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Le tri a été effectué conformément aux directives suivantes :
MARÉCHAL Griet, *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 1 : *État civil, population, milice, finances*. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 1988 (Miscellanea Archivistica Studia, 1).
MARÉCHAL Griet, *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 2 et 3. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 2005 (Miscellanea Archivistica Manuale, 52 et 53).

ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Le fonds est clos et la plupart des documents sont désormais conservés aux Archives de l'État. Les principales exceptions sont les registres aux

délibérations, les permis d'urbanisme, les registres de l'état civil et les atlas des chemins vicinaux et des cours d'eau non navigables ni flottables ²¹. Ces documents n'ont pas été déposés soit parce qu'ils sont toujours utiles à l'administration communale soit parce qu'ils existent en double, comme les registres de l'état civil conservés aux Archives de l'État (exemplaire venant du greffe du tribunal de première instance) et les permis de bâtir conservés à la Région wallonne (exemplaire venant de l'administration de l'Urbanisme).

MODE DE CLASSEMENT

Les archives de la commune étaient partiellement classées selon le système de classement décimal national (CDN). Ce type de catalogage ne convient cependant pas pour les archives définitives pour les raisons suivantes : Ce classement par sujet a un caractère artificiel. Outre le fait qu'il soit subjectif (choisir un seul élément du contenu est une opération souvent hasardeuse), ce catalogage effectué à posteriori est distinct de l'organisation initiale des archives, organisation reflétant le fonctionnement des services. Ce classement est contraire au principe de respect de la structure du fonds d'archives, de l'ordre organique résultant du traitement administratif ²². Ainsi par exemple, pour les archives relatives aux bâtiments communaux servant à l'enseignement, ces dossiers ont-ils initialement été produits et traités par le service communal des travaux ou le service communal en charge de l'enseignement ? Il n'est plus possible de le dire et nous avons dû faire des choix de manière arbitraire. L'authenticité et l'intégrité des dossiers tels qu'initialement constitués ne pourront plus être établies avec certitude. Les descriptions contenues dans ce type de classement ont un caractère peu détaillé qui ne répond en aucun cas aux normes archivistiques internationales en vigueur pour la réalisation d'instruments de recherche (principalement la norme ISAD(G)). Ainsi, les dates extrêmes des dossiers étaient-elles rarement indiquées.

Les archives n'ont fait l'objet d'aucun tri préalable à leur classement. Ainsi a-t-il été indispensable de reclasser l'ensemble des documents en utilisant le cadre de classement repris dans la publication de Guy Gadeyne ²³. Les principales subdivisions de ce cadre sont les suivantes :

- I. Généralités
- II. Organisation et personnel
- III. Patrimoine
- IV. Finances et fiscalité
- V. État civil

21 Ces deux derniers documents sont du reste désormais consultables sur le Géoportail de la Wallonie : <http://geoportail.wallonie.be>.

22 En archivistique, la règle suivante est fondamentale : les dossiers (qui constituent en général une unité archivistique) sont uniquement constitués par le producteur d'archives, et non pas par l'archiviste. Dans le cas présent, il n'est généralement pas possible de déterminer si les dossiers ont été constitués par les services communaux ou a posteriori, lors de leur " archivage ", par une personne étrangère au service.

23 GADEYNE G., Cadre de classement pour les archives communales statiques non structurées (1795 - ca 1977), Bruxelles, 1997 (Archives générales du Royaume, Miscellanea Archivistica, Manuale 18).

VI. Population

VII. Élections

VIII. Affaires militaires et guerres

IX. Ordre et sécurité publics

X. Santé publique

XI. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme

XII. Enseignement

XIII. Culture, sports et divertissements

XIV. Vie économique

XV. Affaires sociales et réglementation du travail

XVI. Bureau de bienfaisance et Commission d'assistance publique

XVII. Relations avec les cultes reconnus

Les rubriques ont été adaptées au fonds d'archives selon les besoins spécifiques. Sous une sous-rubrique, les différentes descriptions archivistiques ont été classées dans l'ordre chronologique.

Description des séries et des éléments

I. GÉNÉRALITÉS

A. CONSEIL COMMUNAL

- 1 Registre aux délibérations du Conseil municipal et du Conseil communal de la commune d'Oteppe. 10 octobre 1825 - 25 février 1855. 1 volume

B. COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

- 2 Registre aux délibérations de la commune d'Oteppe. 27 août 1825 - 19 mars 1889. 1 volume

C. RÉPERTOIRE

- 3 Répertoire des actes de la commune d'Oteppe. 1909-1940. 1 pièce

D. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

- 4 Registre de la correspondance de la commune d'Oteppe. 1855-1887. 1 volume

E. RESPONSABILITÉ, CONTENTIEUX ET ACTIONS EN JUSTICE

- 5 - 11 DOSSIERS RELATIFS AUX CONTENTIEUX ENTRE LA COMMUNE ET DIVERS ADMINISTRÉS. 1958-1981.
- 5 Contre la commune de Héron concernant les dégâts causés au chemin de terre au lieudit " Wérihoux " à Oteppe par l'écoulement des eaux provenant d'un drain de Héron. 1958-1960. 1 chemise
- 6 Contre J. F. concernant sa demande de mise en état d'un chemin de terre par la commune afin d'accéder à son champ. 1960-1961. 1 chemise
- 7 Contre les époux R. concernant l'aggravation de l'humidité de leur ferme suite à des travaux communaux. 1963-1966. 1 chemise
- 8 Contre M. D., M. J. et V. D. S. concernant l'incendie de l'immeuble

appartenant à M. D. 1967-1968.

1 chemise

- 9 Contre les époux D. concernant la modification de la rapidité et de l'importance de l'écoulement des eaux vers la servitude située derrière leur habitation à la suite des travaux au chemin n° 9 " Oteppe-Fallais ". 1967-1976.

1 chemise

- 10 Contre A. L., entreprise de travaux publics et privés, concernant la remise en état de la route située en face de l'immeuble de M. M. 1970.

1 chemise

- 11 Contre J. H., L. M., J. P., J. G., A. F., D. S., A. D., J. W., A. W., P. R., J. S., G. B. et J. D., concernant la renonciation du droit de préemption qu'ils détiennent sur des biens appartenant à la commune en leur qualité de locataires. 1975-1981.

1 chemise

II. ORGANISATION ET PERSONNEL

A. ORGANISATION ET MEMBRES DES ORGANES POLITIQUES

- 12 Dossier relatif à la déchéance de M. Cabut, conseiller communal, suite à son changement de domicile d'Oteppe vers Lincent. 1897.
1 chemise

B. PERSONNEL DES SERVICES

1. STATUT DU PERSONNEL, TRAITEMENTS ET AUTRES RÈGLEMENTS

- 13 Dossier relatif à l'affiliation du personnel de la commune d'Oteppe à la Caisse de répartition des pensions communales et à la Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux. 1927-1976.
1 chemise

- 14 Dossier relatif aux indemnités à allouer au personnel communal d'Oteppe et Vissoul. 1947-1952.
1 chemise

- 15 Dossier relatif au traitement du personnel communal d'Oteppe et Vissoul. 1947-1954.
1 chemise

- 16 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal relatif au règlement sur la mise en disponibilité des agents de l'administration communale. 22 avril 1969.
1 pièce

- 17 Dossier relatif au règlement sur les congés du personnel communal. 1969.
1 chemise

2. EFFECTIFS, REGISTRES DU PERSONNEL ET AUTRES ÉTATS GÉNÉRAUX

- 18 Statistiques relatives au personnel communal et au personnel enseignant. 1966.
2 pièces

3. DOSSIERS DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

- 19 Expédition de l'arrêté de la Députation permanente relatif à la nomination de Bertrand Thirionnet au poste de secrétaire communal d'Oteppe. 13 avril 1864.
1 pièce

-
- 20 Dossier individuel de Jules Orban, secrétaire communal d'Oteppe. 1948-1961. 1 chemise
- 21 Dossier relatif au traitement de disponibilité de Fernand Sacré, ex-secrétaire dans la commune de Vissoul. 1953-1963. 1 chemise
4. DOSSIERS DU PERSONNEL OUVRIER
- 22 Dossier relatif à la nomination d'Ernest Laduré au poste de cantonnier du chemin de grande communication n° 2 sur le territoire des communes d'Oteppe, Braives, Fallais, Fumal et Marneffe. 1962-1965. 1 chemise
- 23 Dossier de pension d'Octave Daxhelet, cantonnier. 1971-1972. 1 chemise
5. DOSSIERS DU PERSONNEL DE POLICE
- 24 - 25 EXPÉDITIONS D'ARRÊTÉS DU GOUVERNEUR PROVINCIAL RELATIFS AUX NOMINATIONS POUR LE POSTE DE CANTONNIER-GARDE CHAMPÊTRE CHARGÉ D'ENTREtenir LES CHEMINS EMPIERRÉS DE LA COMMUNE D'OTEPPE. 28 JANVIER 1866, 23 JUIN 1870.*
- 24 Nicolas Delcourt. 26 janvier 1866. 1 pièce
- 25 Louis Duchesne. 23 juin 1870. 1 pièce
- 26 Expéditions d'arrêtés du gouverneur provincial relatifs aux nominations de Victor Régimont et Denis Marneffe au poste de garde champêtre de la commune d'Oteppe. 25 août 1869, 23 janvier 1877. 2 pièces
- 27 Dossier relatif au traitement de Fernand Sacré, secrétaire communal et Eugène Jabon, garde champêtre de l'ancienne commune de Vissoul. 1951-1956. 1 chemise
6. DOSSIERS DU PERSONNEL ENSEIGNANT
- 28 Expédition de l'arrêté du gouverneur provincial relatif à la nomination et à la prestation de serment de Marie Aerts au poste

d'institutrice de la commune d'Oteppe. 12 septembre 1881.

1 pièce

- 29 Dossier relatif à la nomination et au traitement des membres du personnel enseignant de la commune d'Oteppe. 1881-1903, 1961-1976.
1 chemise
- 30 Dossier relatif aux suppléments de traitement. 1953-1960, 1968.
1 chemise
- 31 Dossier relatif aux relevés des arriérés dus au Trésor à titre de compléments de pensions dérivant des suppléments de traitement concédés par les communes au personnel enseignant. 1955-1959.
1 chemise
- 32 - 40 DOSSIERS INDIVIDUELS. 1961-1976.
- 32 Renée Alardot-Dessart, institutrice gardienne. 1961-1962.
1 chemise
- 33 Jacqueline Laruelle, institutrice primaire à titre provisoire. 1961-1964.
1 chemise
- 34 Francine Streel, institutrice gardienne. 1961-1976.
1 chemise
- 35 Jacqueline Germine, maitresse spéciale de religion catholique. 1965-1973.
1 chemise
- 36 Danielle Dansin, maitresse spéciale de morale. 1969-1970.
1 chemise
- 37 Micheline Vanschoubroeck, maitresse spéciale de couture. 1972-1976.
1 chemise
- 38 S. Massart-Marique, maitresse de morale à titre intérimaire. 1973.
1 chemise
- 39 Michel Ligot, instituteur primaire à titre intérimaire. 1974-1975.
1 chemise
- 40 Alphonse Rikir, instituteur primaire à titre intérimaire. 1975.
1 chemise

- 41 Relevés nominatifs des professeurs et instituteurs communaux pour la Caisse des veuves et orphelins (CVO). 1965-1975.
1 chemise

III. PATRIMOINE

A. GÉNÉRALITÉS

- 42 Copie conforme d'un extrait d'un registre du greffe aux œuvres des échevins de Liège de 1676 relatif à la constitution de rentes pour les pauvres et habitants des communes d'Oteppe et Vissoul. 10 décembre 1833. 1 pièce
- B. BIENS IMMOBILIERS
- 43 Expédition de l'arrêté de la Députation permanente et état de frais relatifs à la location publique de biens appartenant aux communes d'Oteppe et Vissoul. 1849. 2 pièces
- 44 Expédition de l'arrêté de la Députation permanente relatif à l'approbation de deux actes du 25 octobre 1860 portant sur la vente de terrains appartenant aux communes d'Oteppe et de Vissoul. 28 mars 1861. 1 pièce
- 45 Expéditions d'arrêtés de la Députation permanente relatifs à l'autorisation pour la commune d'Oteppe de supprimer et aliéner le sentier n° 27 dit " Ruelle de l'école ". 25 septembre 1867, 6 octobre 1867. 2 pièces
- 46 Expédition de l'arrêté de la Députation permanente relatif à l'approbation de l'acte notarial portant sur la location de biens-fonds appartenant à la commune d'Oteppe et de Vissoul. 17 mars 1886. 1 pièce
- 47 Acte de vente d'un pré appartenant à Armand Daxhelet, cadastré section A, n° 198B, à Hubert Delcourt. 10 février 1937. 1 pièce
- 48 Dossier relatif à la location de biens communaux. 1957-1971. 1 chemise
- 49 Dossier relatif à la vente de l'excédent de voirie situé le long du chemin n° 9 et de l'excédent de voirie situé le long du chemin n° 15. 1960-1961. 1 chemise
- 50 Dossier relatif à la vente publique d'un immeuble communal

cadastré section A, n° 233D et 234D, à Edmond Gustin. 1962.

1 chemise

51 Dossier relatif à l'expertise et au mesurage de biens communaux.
1964-1977.

1 chemise

52 Dossier relatif à la location de l'ancien emplacement de la mare au
lieudit " Tilleul ". 1967.

1 chemise

53 Dossier relatif à la vente de gré à gré de l'ancienne habitation de
l'institutrice cadastrée section A, n° 252B. 1968-1969.

1 chemise

55 Procès-verbal de mesurage du terrain correspondant à la partie de
l'ancien chemin n° 3, inutilisé et destiné à être désaffecté. 10 avril
1970.

1 pièce

56 Dossier relatif à l'expertise de la parcelle cadastrée section C, n°
345A, de la parcelle cadastrée section C, n° 219C partie et n°
333K, de l'excédent de voirie de l'ancien chemin n° 9 situé en face
de la parcelle cadastrée section A, n° 133D, de l'excédent de voirie
de l'ancien chemin n° 3 situé en face des parcelles cadastrées
section H, n° 218C et n° 221C et d'une partie de l'ancien chemin n°
3 à désaffecter situé entre les parcelles cadastrées section C, n°
219C et n° 221. 1970.

1 chemise

57 Dossier relatif au déclassement des excédents de voirie des
anciens chemins n° 3, 9 et 15. 1970-1971.

1 chemise

58 Dossier relatif à la désaffectation d'une partie de l'ancien chemin n°
3, situé entre les parcelles cadastrées section C, n° 221 et n° 219C.
1970-1972.

1 chemise

59 Avis relatif à la vente publique d'une parcelle de terrain cadastrée
section C, n° 345A. 23 juillet 1971.

1 pièce

60 Dossier relatif à la vente publique d'un pré cadastré section B, n° 3,
d'une terre partagée en quatre lots cadastrée section B, n° 246H,
d'un pré et d'une terre vaine et vague cadastrés section C, n° 219C
et n° 333K et d'un pré cadastré section C, n° 345A. 1974.

1 chemise

-
- 61 Listes nominatives des locataires de biens communaux. [XXe siècle].
1 chemise
- 62 Registre relatif à la location de biens communaux. [2de moitié XXe siècle].
1 chemise
- 64 Expédition de l'arrêté de la Députation permanente autorisant les communes d'Oteppe et de Vissoul à vendre 30 peupliers du Canada. 22 février 1871.
1 pièce
- C. BIENS MOBILIERS*
- 63 Dossier relatif au recensement agricole des propriétés boisées de la commune d'Oteppe. 1880.
1 chemise

IV. FINANCES ET FISCALITÉ

A. COMPTABILITÉ DU RECEVEUR

1. COMPTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

66 - 74 COMPTES ANNUELS DE LA COMMUNE D'OTEPPE. 1819, 1833-1879, 1882, 1892-1893, 1967-1968.

66	1819.	1 pièce
67	1833-1839.	1 chemise
68	1840-1849.	1 chemise
69	1850-1859.	1 chemise
70	1860, 1862-1869.	1 chemise
71	1870-1879.	1 chemise
72	1882.	1 pièce
73	1892-1893.	2 pièces
74	1967-1968.	2 cahiers
	2. ENTRÉE EN FONCTION DU RECEVEUR	
75	États généraux des revenus des communes d'Oteppe et de Vissoul et des reprises faites dans les comptes rendus par le receveur communal. 1843-1845.	1 chemise
76	Acte de cautionnement en faveur de la commune d'Oteppe par Lambertine Rouchet en garantie de son mari, Armand Daxhelet, receveur communal. 15 juillet 1935.	1 pièce

B. IMPOSITIONS ET TAXES

- 77 Comptes spéciaux rendus par le receveur de la commune d'Oteppe pour la recette de la taxe sur les chiens. 1831-1837.
1 chemise
- 78 Dossier relatif à la perception par la commune d'Oteppe d'un droit de barrière à Marneffe et à Lamontzée sur le chemin de Huy à Burdinne. 1867, 1872-1873.
1 chemise
- 79 79 - 80 DOUBLES DES RÔLES DE LA COMMUNE D'OTEPPE. 1876-1886, 1897.
Contributions directes. 1876-1886.
1 liasse
- 80 Contribution foncière, contribution personnelle sur la valeur locative, sur les portes et fenêtres et sur le mobilier, et contribution du droit de patente. 1897.
1 cahier
- 81 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal d'Oteppe relatif à la mise en place d'une taxe sur les chiens. [1877].
1 pièce
- 82 Dossier relatif aux rôles d'imposition pour l'entretien et l'amélioration de la voirie d'Oteppe. 1895, 1897-1898.
1 chemise
- C. DÉPÔT DE L'ADMINISTRATION DU CADASTRE*
- 83 Matrice de rôle pour la contribution cadastrale, la contribution foncière et la contribution sur les portes et les fenêtres de la commune de Vissoul. 1824.
1 volume
- 84 Expédition de l'arrêté du gouverneur provincial relatif à la tenue de l'assemblée des délégués du canton d'Avennes concernant l'évaluation cadastrale de plusieurs communes du canton. 19 août 1833.
1 pièce
- 85 Table indiquant les numéros des parcelles du plan primitif et leur renvoi aux articles de la matrice cadastrale de la commune d'Oteppe. [1860]-1879.
1 cahier

86

Table alphabétique des propriétaires inscrits à la matrice cadastrale de la commune d'Oteppe. [XIXe siècle].

1 cahier

V. POPULATION

A. REGISTRES ET MOUVEMENTS DE LA POPULATION

87	87 - 104 REGISTRES DE LA POPULATION. 1847-1856, 1867-1980. 1847-1856.	1 volume
88	1867-1890.	1 volume
89	1891-1900.	1 volume
90	1901-1910.	1 volume
91	91 - 92 1911-1920. Oteppe.	1 volume
92	Vissoul.	1 volume
93	93 - 94 1921-1930. Oteppe.	1 volume
94	Vissoul.	1 volume
95	95 - 97 1931-1947. Oteppe, volume 1.	1 volume
96	Oteppe, volume 2.	1 volume
97	Vissoul.	1 volume
98	98 - 100 1948-1960. Oteppe, volume 1.	

1 volume

99	Oteppe, volume 2.	1 volume
100	Vissoul.	1 volume
101	<i>101 - 102 1961-1970.</i> Volume 1.	1 volume
102	Volume 2.	1 volume
103	<i>103 - 104 1971-1980.</i> Volume 1.	1 volume
104	Volume 2.	1 volume
105	105 - 106 INDEX DES REGISTRES DE LA POPULATION. [1867-1890], [1911-1920]. [1867-1890].	1 cahier
106	[1911-1920].	1 volume
107	107 - 110 REGISTRES DES ENTRÉES ET SORTIES DE LA COMMUNE D'OTEPPE. 1926-1977. <i>107 - 108 1926-1960.</i> Entrées.	1 volume
108	Sorties.	1 volume
109	1961-1972.	1 volume
110	1973-1977.	

1 volume

B. RECENSEMENTS ET AUTRES ÉTATS DE LA POPULATION

111 Relevés nominatifs des personnes venues s'établir dans la commune d'Oteppe et des personnes l'ayant quittée. 1865-1875.
1 chemise

112 Dossier relatif aux recensements de la population de la commune d'Oteppe aux 31 décembre 1880 et 1890. 1881, 1891.
1 liasse

C. ÉTRANGERS

113 Dossier relatif aux étrangers de la commune d'Oteppe. 1951-1976.
1 chemise

- 114 VI. ÉLECTIONS
Liste des électeurs pour les chambres législatives, les conseils provinciaux et les conseils communaux. 1970-1972.

1 cahier

VII. AFFAIRES MILITAIRES ET GUERRES

A. SERVICE MILITAIRE

- 115 Registre des hommes de la commune d'Oteppe aptes au service militaire. [ca 1812-1817].
1 cahier
- 116 Registres d'inscription des hommes de la commune d'Oteppe désignés pour le service par le Conseil de milice et listes alphabétiques des militaires inscrits à la milice nationale. 1816-1888.
1 liasse
- 117 Expédition de l'arrêté de la Députation permanente relatif à l'octroi d'une dispense légale de service militaire en faveur de Guillaume Hazette d'Oteppe. 19 juillet 1875.
1 pièce
- 118 Registre des militaires en congé illimité de la commune d'Oteppe. 1905-1937.
1 volume
- 119 119 - 172 DOSSIERS RELATIFS AUX LEVÉES DE MILICE. 1923-1977. 1923-1924.
1 chemise
- 120 1925.
1 chemise
- 121 1926.
1 chemise
- 122 1927.
1 chemise
- 123 1928.
1 chemise
- 124 1929.
1 chemise
- 125 1930.
1 chemise
- 126 1931.
1 chemise

127	1932.	1 chemise
128	1933.	1 chemise
129	1934.	1 chemise
130	1935.	1 chemise
131	1936.	1 chemise
132	1937.	1 chemise
133	1938.	1 chemise
134	1939.	1 chemise
135	1940.	1 chemise
136	1941.	1 chemise
137	1942.	1 chemise
138	1943.	1 chemise
139	1944.	1 chemise
140	1945.	1 chemise
141	1946.	1 chemise
142	1947.	1 chemise

143	1948.	1 chemise
144	1949.	1 chemise
145	1950.	1 chemise
146	1951.	1 chemise
147	1952.	1 chemise
148	1953.	1 chemise
149	1954.	1 chemise
150	1955.	1 chemise
151	1956.	1 chemise
152	1957.	1 chemise
153	1958.	1 chemise
154	1959.	1 chemise
155	1960.	1 chemise
156	1961.	1 chemise
157	1962.	1 chemise
158	1963.	1 chemise
159	1964.	1 chemise

		1 chemise
160	1965.	1 chemise
161	1966.	1 chemise
162	1967.	1 chemise
163	1968.	1 chemise
164	1969.	1 chemise
165	1970.	1 chemise
166	1971.	1 chemise
167	1972.	1 chemise
168	1973.	1 chemise
169	1974.	1 chemise
170	1975.	1 chemise
171	1976.	1 chemise
172	1977.	1 chemise
173	173 - 200 DOSSIERS RELATIFS AUX LEVÉES DE MILICE DE LA COMMUNE DE VISSOUL. 1924-1952. 1924.	1 chemise
174	1925.	

		1 chemise
175	1926.	1 chemise
176	1927.	1 chemise
177	1928.	1 chemise
178	1929.	1 chemise
179	1930.	1 chemise
180	1931.	1 chemise
181	1932.	1 chemise
182	1933.	1 chemise
183	1934.	1 chemise
184	1936.	1 chemise
185	1937.	1 chemise
186	1938.	1 chemise
187	1939.	1 chemise
188	1940.	1 chemise
189	1941.	1 chemise
190	1942.	1 chemise

191	1943.	1 chemise
192	1944.	1 chemise
193	1945.	1 chemise
194	1946.	1 chemise
195	1947.	1 chemise
196	1948.	1 chemise
197	1949.	1 chemise
198	1950.	1 chemise
199	1951.	1 chemise
200	1952.	1 chemise
201	Dossier relatif aux pensions de guerre de la commune d'Oteppe. 1929-1976.	1 chemise
202	<i>B. MILICES BOURGEOISES</i> Expédition de l'arrêté de la Députation permanente relatif à l'organisation d'un nouveau scrutin de ballottage entre Édouard Paillet et Jean-Baptiste Cabu pour le poste de capitaine de la compagnie de garde civique formée par les communes de Marneffe, Oteppe et Vissoul. 19 août 1874.	1 pièce

VIII. ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS

- 203** Lettre du bourgmestre au directeur de l'administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire relative à sa volonté de prendre un arrêté visant à interdire le placement, sur les propriétés privées et dans le domaine public, de vieux cars et de vieux bus servant d'habitations pour le week-end, et réponse afférente. 1970.
- 2 pièces
- 204** Ordonnance de police relative à l'obligation pour les propriétaires de laisser apposer des panneaux de signalisation, des plaques de rue, des numéros de maison, des ancrages d'éclairage public ou tout autre objet d'utilité publique sur les façades de leurs immeubles. [XXe siècle].
- 1 pièce

IX. SANTÉ PUBLIQUE

A. GÉNÉRALITÉS

- 205 Lettres de la Croix-Rouge à la commune relatives à l'envoi d'un brancard, de couvertures et de troussees de secours. 1968.
2 pièces

B. CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES ET INCOMMODES

- 206 Dossier relatif à la demande de la Société des sucreries centrales de Wanze pour établir une machine et une chaudière à vapeur sur le territoire de la commune d'Oteppe. 1872, 1887.
1 chemise

207 - 208 DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE RÉSERVOIRS À GAZ PROPANE. 1969-1970. Nestor Laquaie. 1969-1970.

- 207
1 chemise

- 208 Clovis Museur. 1969-1970.
1 chemise

- 209 Lettre de l'administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire à la commune relative à la construction d'un laboratoire d'éclosion et bassin d'alevinage pour truites sur la parcelle section B, n° 373D, projetée par J. Van Herck. 21 janvier 1971.
1 pièce

- 210 Dossier relatif à l'installation d'une canalisation de transport de gaz entre Fouron-le-Comte et Blaregnies et passant par la commune. 1973-1976.
1 chemise

X. TRAVAUX PUBLICS, SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

A. TRAVAUX AUX BÂTIMENTS, MONUMENTS ET INSTALLATIONS
IMMOBILIÈRES DIVERSES

1. BÂTIMENTS SCOLAIRES

211 - 213 EXPÉDITIONS D'ARRÊTÉS DE LA DÉPUTATION

PERMANENTE. 17 JUIN 1857, 1ER MAI 1867, 9 SEPTEMBRE 1875.

- 211** Relatif à l'autorisation, pour la commune d'Oteppe, de disposer d'un capital de 700 francs afin de payer un acompte à l'entrepreneur des travaux de construction de l'école. 17 juin 1857.
1 pièce
- 212** Relatif à l'approbation de la délibération du Conseil communal d'Oteppe portant sur le paiement de M. Dormal, entrepreneur des travaux supplémentaires exécutés à la salle d'école. 1er mai 1867.
1 pièce
- 213** Relatif à la construction d'un fournil et de deux étables annexes au bâtiment d'école d'Oteppe. 9 septembre 1875.
1 pièce
- 214** Dossier relatif à la construction d'une école pour filles à Oteppe, avec ameublement et dépendance. 1871-1877.
1 chemise
- 215** Procès-verbal d'adjudication des travaux à exécuter à l'école des garçons d'Oteppe. 1er juillet 1875.
1 pièce
- 216** Note relative aux ouvrages supplémentaires réalisés au bâtiment annexe à l'école des garçons d'Oteppe. 31 juin 1876.
1 pièce
- 217** Dossier relatif à la construction d'une salle d'école gardienne à Oteppe. 1896-1897.
1 chemise
- 218** États des ouvrages à l'école des filles et des ouvrages exécutés au logement des institutrices par Nicolas Mouton à Oteppe. [XIXe siècle].
2 pièces

2. BÂTIMENTS DU CULTE

- 219 Dossier relatif aux travaux de réparation du clocher de l'église.
1956-1966. 1 chemise

B. TRAVAUX ET INSPECTION DE LA VOIRIE (Y COMPRIS LES PONTS, LES QUAIS)

1. GÉNÉRALITÉS

- 220 " Tableau dressé en exécution de l'article 12 du règlement sur les chemins vicinaux " pour la commune d'Oteppe. 16 décembre 1826. 1 pièce

- 221 Cahiers des charges relatifs à la construction, la réparation et l'entretien des chemins empierrés d'Oteppe. 1848-1878. 1 chemise

- 222 Comptes spéciaux de la voirie vicinale d'Oteppe. 1855-1886. 1 chemise

223 - 225 EXPÉDITIONS D'ARRÊTÉS DE LA DÉPUTATION PERMANENTE. 26 AOÛT 1867, 6 AOÛT 1884, 1ER JUILLET 1896.

- 223 Relatif à l'autorisation octroyée à la commune d'Oteppe d'accorder une indemnité à M. Duchesne pour la réparation d'un mur longeant le chemin de grande communication de Huy à Burdinne. 26 août 1867. 1 pièce

- 224 Relatif au paiement immédiat, par le receveur communal d'Oteppe et sous sa responsabilité personnelle, de la somme de 147 francs à la caisse du chemin de grande communication de Braives à Vissoul pour les frais d'entretien. 6 août 1884. 1 pièce

- 225 Relatif à la nomination d'Adolphe Rousseau à la fonction de surveillant spécial des travaux d'amélioration des chemins n° 2 et 15 d'Oteppe. 1er juillet 1896. 1 pièce

- 226 Lettre du Collège échevinal au commissaire royal d'arrondissement relative à la subvention à payer par la râperie d'Oteppe pour les dégradations extraordinaires occasionnés au chemin d'Oteppe à Vissoul en 1871. 14 juin 1872. 1 pièce

-
- 227 Pièces relatives à la fourniture de pierres nécessaires à l'entretien des chemins améliorés non-déclarés de grande communication et des chemins empierrés d'Oteppe. 1874-1899.
1 chemise
- 228 Lettre du commissaire voyer au bourgmestre relative au recrutement d'un garde champêtre-cantonnier chargé de l'entretien ordinaire des chemins et à l'adjudication de la fourniture de pierres nécessaires à la réparation des chemins d'Oteppe. 11 février 1883.
1 pièce
2. VOIRIE COMMUNALE (Y COMPRIS LES PONTS, LES ÉGOUTS, ETC.)
ET VOIRIE VICINALE
- 229 - 230 EXPÉDITIONS D'ARRÊTÉS DE LA DÉPUTATION
PERMANENTE. 18 OCTOBRE 1851, 4 DÉCEMBRE 1872.
- 229 Relatif à la création d'une commission chargée des démarches pour obtenir des souscriptions et la cession à titre gratuit ou à prix réduit des terrains nécessaires à l'établissement du chemin de Burdinne à Huy. 18 octobre 1851.
1 pièce
- 230 Relatif à l'approbation de la délibération des communes d'Oteppe et Vissoul portant sur l'adjudication des travaux à exécuter à la voirie vicinale. 4 décembre 1872.
1 pièce
- 231 - 233 EXPÉDITIONS D'ARRÊTÉS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.
23 MARS 1846, 16 AOÛT 1847, 9 AOÛT 1857.
- 231 Relatif à l'octroi d'un subside sur les fonds du Trésor à la commune d'Oteppe pour supporter les frais d'empierrement du chemin vicinal destiné à relier la commune à la route de Huy à Wavre. 23 mars 1846.
1 pièce
- 232 Relatif à l'approbation des délibérations du Conseil communal d'Oteppe et du plan concernant la suppression d'un sentier au profit de la veuve Decerf et à la cession par cette dernière du terrain nécessaire à l'élargissement d'un chemin. 16 août 1847.
1 pièce
- 233 Relatif à l'approbation du plan pour la construction du chemin vicinal de Huy à Burdinne sur le territoire des communes de Marneffe, d'Oteppe, de Vissoul, de Lamontzée et de Burdinne. 9 août 1857.

1 pièce

- 234 Lettre du commissaire royal d'arrondissement à la commune d'Oteppe relative à l'absence de modification du tracé de la route de Wavre à Huy. 10 mai 1851. 1 pièce
- 235 État des emprises à effectuer et devis estimatif pour la construction du chemin n° 2 d'Oteppe à la station de Braives. 1876. 2 pièces
- 236 Déclarations de Nicolas Jacquet et Émile Ladure, entrepreneurs, s'engageant à exécuter les travaux d'entretien des chemins de petite vicinalité d'Oteppe. 1896. 2 pièces
- 237 Brouillons de lettres de la commune d'Oteppe au commissaire d'arrondissement relatives à l'amélioration de divers chemins communaux. 1897. 2 pièces
- 238 Cahier des charges pour les travaux de réparation du chemin n° 1 de Ciplet et d'Oteppe à Huy. [2de moitié du XIXe siècle]. 1 pièce
- 239 Rapports sur les travaux d'amélioration du raccordement du chemin n° 1 à Oteppe avec la route de l'État. 1906. 1 chemise
- 240 Dossier relatif aux travaux de réfection et d'amélioration du chemin de grande communication n° 2 et de divers tronçons de chemins vicinaux. 1953, 1963-1977. 1 chemise
- 241 Dossier relatif aux travaux de réfection et d'amélioration de divers chemins. 1956-1958. 1 chemise
- 242 Dossier relatif aux travaux de réfection extraordinaire de divers chemins communaux et aux travaux d'élargissement du chemin n° 19 dit " ruelle du Bosquet " avec emprises. 1958-1963. 1 chemise
- 243 Dossier relatif à la réfection extraordinaire de deux tronçons du chemin n° 7. 1965. 1 chemise
- 244 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal relatif

aux travaux d'élargissement de divers chemins communaux. 8 juillet 1971.

1 pièce

C. TRAVAUX ET INSPECTION DES COURS D'EAU

- 245 Dossier relatif à la réfection du pont du Bougna et à la normalisation de " La Burdinale " aux abords du pont. 1956-1957.
1 chemise
- 246 Dossier relatif à l'affiliation de la commune à l'Association intercommunale pour l'amélioration des cours d'eau non navigables. 1956-1960.
1 chemise
- 247 Dossier relatif à l'enquête concernant l'établissement de nouveaux tableaux descriptifs des cours d'eau non navigables et de plans de détail destinés à relever leur état. 1958.
1 chemise
- 248 Dossier relatif au curage et à l'entretien de " La Burdinale ". 1963-1964.
1 chemise
- 249 Dossier relatif à l'enquête de commodo et incommodo concernant la détermination des points auxquels le bassin hydrographique atteint au moins 5000 hectares et la détermination des points d'origine des cours d'eau non navigables. 1969.
1 chemise
- 250 Expédition de l'arrêté de la Députation permanente relatif à l'autorisation octroyée à Charles Cartuyvels pour construire un étang sur les parcelles cadastrées section C, n° 336B et 336B2. 9 juin 1972.
1 pièce
- 251 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal relatif à une demande d'exemption de l'obligation de clôturer les pâtures riveraines de " La Burdinale ". 25 juillet 1972.
1 pièce
- 252 Dossier relatif à l'enquête de commodo et incommodo concernant le relevé des ouvrages construits sans droit sur les cours d'eau non navigables non repris aux tableaux descriptifs et considérés comme nuisibles ou dangereux. 1973.
1 chemise

D. SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

1. DISTRIBUTION D'EAU

- 253 Dossier relatif à la participation de la commune à la Société nationale des distributions d'eau (SNDE) et au projet de mise en place d'un service régional de la Mehaigne inférieure. 1938-1978.
1 chemise
- 254 Dossier relatif aux raccordements à l'eau alimentaire. 1956.
1 chemise
- 255 Dossier relatif à la réparation des raccordements et des rigoles et à la remise en état de la voirie suite à l'installation de canalisations d'eau. 1957-1959.
1 chemise

2. DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

- 256 Dossier relatif à la participation de la commune à l'Association liégeoise d'électricité (ALE). 1963, 1971-1973.
1 chemise
- 257 Plan des installations haute et basse tension. 19 mai 1971.
1 pièce

258 - 259 DOSSIERS RELATIFS AUX ENQUÊTES DE COMMODO ET INCOMMODO INTRODUITES PAR L'ASSOCIATION LIÉGEOISE D'ÉLECTRICITÉ (ALE). 1971, 1973.

- 258 Pour l'installation et la mise en exploitation d'un poste de transformation au lieudit " Hena ". 1971.
1 chemise
- 259 Pour que l'installation d'une ligne électrique haute tension soit déclarée d'utilité publique. 1973.
1 chemise

3. ÉCLAIRAGE PUBLIC

- 260 Dossier relatif aux horaires d'allumage et d'extinction de l'éclairage public. 1963-1971.
1 chemise
- 261 Dossier relatif aux travaux de modernisation. 1967-1972.
1 chemise
- 262 Dossier relatif à l'installation d'appareils supplémentaires. 1972.

1 chemise

263 4. TÉLÉPHONE
Dossier relatif à la pose de câbles souterrains. 1957-1959.
1 chemise

264 5. TRANSPORTS EN COMMUN
Dossier relatif à la participation des communes d'Oteppe et Vissoul
dans la formation du capital des lignes vicinales Hannut -
Wasseiges - Burdinne - Huccorgne et Burdinne - Bierwart - Statte.
1897.
1 chemise

E. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

265 1. PLANS COMMUNAUX
Dossier relatif à la création des plans d'aménagement de la
commune. 1959.
1 chemise

266 2. PERMIS
Dossier relatif aux demandes d'alignement dans la commune
d'Oteppe. 1896, 1949-1976.
1 chemise

267 *267 - 268 REGISTRES DES ALIGNEMENTS. 1906-1968.*
Vissoul. 1906-1930.
1 volume

268 Oteppe. 1908-1968.
1 volume

269 Dossier relatif aux demandes pour planter des arbres. 1967-1971.
1 chemise

270 Correspondance relative à la demande de permis de bâtir de Michel
Piron sur le terrain cadastré section B, n° 120S, suite à l'interdiction
de stationner en permanence un autobus sur cette parcelle. 1972.
2 pièces

271 3. PERMIS DE LOTIR
Lettre du directeur de l'administration de l'Urbanisme et de

l'Aménagement du territoire à la commune relative au lotissement des parcelles cadastrées section B, n° 149 et n° 151B, projeté par Alice Derclaye. 5 novembre 1968.

1 pièce

4. INFRACTIONS

272

Lettre du directeur de l'administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire à un administré relative à l'utilisation frauduleuse d'un terrain situé au carrefour dit " Du Vieux Bruxelles " comme terrain de camping. 17 juillet 1972.

1 pièce

XI. ENSEIGNEMENT

A. GÉNÉRALITÉS

273 Lettres de l'inspecteur cantonal relatives aux mesures à prendre pour améliorer le mauvais état des classes et du matériel scolaire. 1959.
2 pièces

B. CADRE GÉNÉRAL

274 Expédition de l'arrêté de la Députation permanente relatif à l'approbation du règlement sur la tenue d'écoles pour adultes à Oteppe. 18 mars 1868.
1 pièce

275 Expédition de l'arrêté de la Députation permanente relatif à l'approbation des modifications apportées au règlement scolaire de la commune d'Oteppe. 15 mars 1876.
1 pièce

276 Expédition de l'arrêté du ministre de l'Instruction publique relatif au maintien de la section gardienne et à son adjonction à l'école primaire des filles d'Oteppe. 16 juillet 1882.
1 pièce

277 Lettre du gouverneur provincial au commissaire d'arrondissement de Huy relative à la réadoption de l'école privée pour filles par les communes d'Oteppe et de Vissoul. 26 février 1896.
1 pièce

278 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal relatif aux jours de suspension des cours dans les écoles. 1er septembre 1960.
1 pièce

279 Dossier relatif à la création d'une école gardienne communale, aux subsides et au recrutement d'une institutrice à titre définitif. 1960-1953.
1 chemise

280 Dossier relatif à la suppression de l'école primaire communale à classe unique dans le cadre de la rationalisation de l'enseignement primaire. 1976.
1 chemise

C. BÂTIMENTS

281 Expédition de l'arrêté de la Députation permanente relatif à la non-approbation de la délibération du Conseil communal d'Oteppe portant sur l'autorisation de remettre en location à Adelina Damien le bâtiment de l'école communale supprimée. 19 février 1885.
1 pièce

282 Inventaire et relevé des besoins concernant les bâtiments scolaires de l'enseignement primaire et gardien. 7 juillet 1960.
1 pièce

283 Dossier relatif à la location du logement scolaire. 1960-1962.
1 chemise

D. FINANCES

284 Comptes annuels de l'enseignement primaire de la commune à Oteppe. 1882, 1884-1885.
1 chemise

285 Budget annuel de l'enseignement primaire, gardien et adulte à Oteppe. 1885.
1 pièce

286 Dossier relatif aux subventions-traitements et aux subventions de fonctionnement. 1959-1976.
1 chemise

E. AVANTAGES SOCIAUX

287 Extraits du registre aux délibérations du Conseil communal relatifs à l'octroi d'avantages sociaux aux enfants dans les écoles. 17 avril 1967, 22 mai 1967.
2 pièces

XII. AFFAIRES SOCIALES

- 288** Expédition de l'arrêté de la Députation permanente relatif à la fixation du domicile de secours d'Adélaïde-Josephe Gramme dans la commune d'Oteppe. 29 juillet 1874. 1 pièce
- 289** Lettre du bourgmestre au procureur du Roi relative à l'aide à fournir à la famille P.-L. 26 mars 1962. 1 pièce

XIII. TUTELLE SUR LE BUREAU DE BIENFAISANCE ET LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE

A. BUREAU DE BIENFAISANCE

1. GÉNÉRALITÉS

- 290 Registre aux délibérations de la commune d'Oteppe. 6 février 1919 - 12 février 1960. 1 volume

2. PERSONNEL

- 291 Expédition de l'arrêté de la Députation permanente relatif à l'approbation de la délibération du Bureau de bienfaisance d'Oteppe portant nomination de Noé Jadot au poste de receveur. 27 décembre 1882. 1 pièce

3. PATRIMOINE

- 292 Expédition de l'arrêté des ministères de la Justice et de l'Intérieur relatif à la remise à la commune de la gestion du legs de Nicolas Marchant et de sa sœur, Marie, destiné au Bureau de bienfaisance d'Oteppe pour payer les frais scolaires des indigents. 20 avril 1869. 1 pièce

- 65 Expédition de l'arrêté de la Députation permanente relatif à la location du droit de chasse sur les propriétés des Bureaux de bienfaisance d'Oteppe et Vissoul. 10 octobre 1883. 1 pièce

4. FINANCES

- 293 Expédition de l'arrêté de la Députation permanente relatif à l'approbation du procès-verbal de liquidation d'une rente due au Bureau de bienfaisance [par les enfants Wegria]. 20 août 1862. 1 pièce

5. EXÉCUTION DES TÂCHES

- 294 Dossier relatif à l'intervention du Bureau de bienfaisance d'Oteppe dans les frais d'instruction des enfants pauvres. 1891-1892. 1 chemise

B. COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE

1. GÉNÉRALITÉS

- 295 Registre aux délibérations de Vissoul. 8 janvier 1932 - 9 septembre 1950.
1 volume
- 296 Rapports annuels de la Commission d'assistance publique d'Oteppe. 1948-1975.
1 chemise
- 298 - 299 *REGISTRES AUX DÉLIBÉRATIONS D'OTEPPE. 1960-1977.*
26 mai 1960 - 5 février 1971.
1 volume
- 299 26 février 1971 - 13 avril 1977.
1 volume
- 300 Convention entre la Commission d'assistance publique d'Oteppe et la Commission d'assistance publique de Liège relative à l'admission des personnes que la première a l'obligation de secourir dans les hôpitaux de cette dernière, et lettre relative à l'envoi de cette convention. 1964.
2 pièces
- 301 Dossier relatif aux conventions hospitalières. 1969-1976.
1 chemise
- 302 Inventaire des documents remis par M. Wegria, secrétaire sortant, à M. Mahiat. 27 juin 1977.
1 pièce
- 303 Relevés des archives transmises par la Commission d'assistance publique d'Oteppe au Centre public d'action social (CPAS) de Burdinne. 1977.
2 pièces
2. PERSONNEL
- 304 Dossier relatif aux nominations, prestations de serment, installations et démissions des membres. 1962-1972.
1 chemise
3. PATRIMOINE
- 305 Dossier relatif aux ventes de terrains. 1962-1977.

		1 chemise
306	Dossier relatif aux locations de terrains. 1964-1972.	1 chemise
307	Correspondance relative à l'adjudication d'une parcelle à fermage réduit à Ghislain Torchet et à son don en faveur de la Commission d'assistance publique. 1968.	2 pièces
308	Lettre à M. Graindorge-Piette relative à une demande de cession du renom de la terre qu'il détient et à la vente de sa maison suite à son départ de la commune. 3 juillet 1969.	1 pièce
309	Dossier relatif à la vente de terrains cadastrés section A, n° 127A, 129E et 130A divisés en trois lots, dont le lot 1 reste la propriété de la Commission d'assistance publique, le lot 2 est vendu à Guy Gochel et le lot 3 à Jean-Jacques Peere. 1972- 1973.	1 chemise
310	Dossier relatif à l'aliénation de gré à gré de deux parcelles de terrains cadastrés section A, n° 127A et 129E au profit de Luc Gustin et Jean Ginoux. 1976-1977.	1 chemise
	4. FINANCES	
311	311 - 312 BUDGETS ANNUELS. 1967-1977. 1967-1969.	1 chemise
312	1970-1977.	1 chemise
313	313 - 314 COMPTES ANNUELS. 1967-1976. 1967-1968.	1 chemise
314	1970-1976.	1 chemise
315	315 - 324 PIÈCES JUSTIFICATIVES AUX COMPTES. 1965-1973, 1976. 1965.	1 chemise

316	1966.	1 chemise
317	1967.	1 chemise
318	1968.	1 chemise
319	1969.	1 chemise
320	1970.	1 chemise
321	1971.	1 chemise
322	1972.	1 chemise
323	1973.	1 chemise
324	1976.	1 chemise
325	Volets statistiques aux budgets des commissions d'assistance publique d'Oteppe et Vissoul. 1947-1960.	1 chemise
	5. EXÉCUTION DES TÂCHES	
326	Dossier relatif à la prise en charge financière des frais d'entretien, de secours et d'hospitalisation par la Commission d'assistance publique d'Oteppe. 1948-1977.	1 liasse
327	Dossier relatif aux demandes de secours. 1958-1962.	1 chemise
328	Dossier relatif au placement de J. D. à l'Institut Saint-Lambert de Bonneville. 1965-1967.	1 chemise
329	Listes des bénéficiaires en charbon et en denrées alimentaires. 1971.	

2 pièces

- 330** Dossier relatif au subside octroyé au Centre d'Hygiène mentale de Huy. 1974-1975.
1 chemise
- 331** Dossier relatif aux frais de placement des enfants L. 1975.
1 chemise

XIV. RELATIONS AVEC LA FABRIQUE D'ÉGLISE

- 332** Dossier relatif aux autorisations de réception de legs. 1962-1976.
1 chemise
- 333** Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal relatif à la vente publique d'un immeuble appartenant à la Fabrique d'église et cadastré section A, n° 22H et 23F. 20 avril 1976.
1 pièce